
Présents :

VAN MALDEREN Éric (*Directeur CSC Pays Manslois*) ; WILLAUMEZ Marie-France (Présidente *ADMR*) ; KESSLER Arnaud (Directeur EHPAD Les Jardins d'Iroise) ; MOUNIER Catherine (Adjoint Pôle Sud-Ouest/GOYA – CH Claudel) ; CHEMINADE Anne-Marie (Mairie Aunac) ; VAILLANT Delphine (Cadre responsable – EHPAD des Maisons de Marthe – CH Ruffec) ; VIAL Jean Jacques (*ADMR Charente Ruffécoise*) ; BOURLANGE Laure (*IREPS Chargée de projets*) ; LEMAIRE (*ADMR et adjointe au Maire de Mansle*) ; BOTTREAU Francette (*Directrice EHPAD*) ; RADOUX Annick (*MSA Des Charentes*) ; CORDEAU Emmanuelle (*AGEF Ruffec*) ; LASNIER Astrid (*Chargée de mission territoriale ARS DT 16*) ; TANTY Juliette (*Chargée de mission santé sport solidarité - Pays du Ruffécois*)

1/ Atelier sur le parcours de vie du senior

Juliette TANTY rappelle les conclusions du premier atelier. L'idée était de travailler sur deux publics de seniors. Les seniors en bonne santé, autonomes, actifs et les seniors en perte d'autonomie ou dépendants.

Laure BOURLANGE rappelle qu'un site avec une multitude d'information a été mis en place par l'IREPS 16, mais n'est plus mis à jour faute de moyen. Ce site est un bon support et ne demande qu'à être remis à jour : www.senior-charente.fr

Annick RADOUX explique que l'ASEPT (Association de Santé d'Education et de Prévention pour les Territoires) a pour objet de promouvoir et réaliser tout programme dans les domaines de la prévention et de l'éducation pour la santé, plus spécialement sur les territoires ruraux. Elle propose de nombreux ateliers sur le Mieux Vieillir.

Juliette TANTY propose de travailler sur le parcours de vie de la personne âgée et que chaque acteur se situe dans ce parcours. L'objectif est de faire ressortir des ruptures et des priorités sur notre territoire.

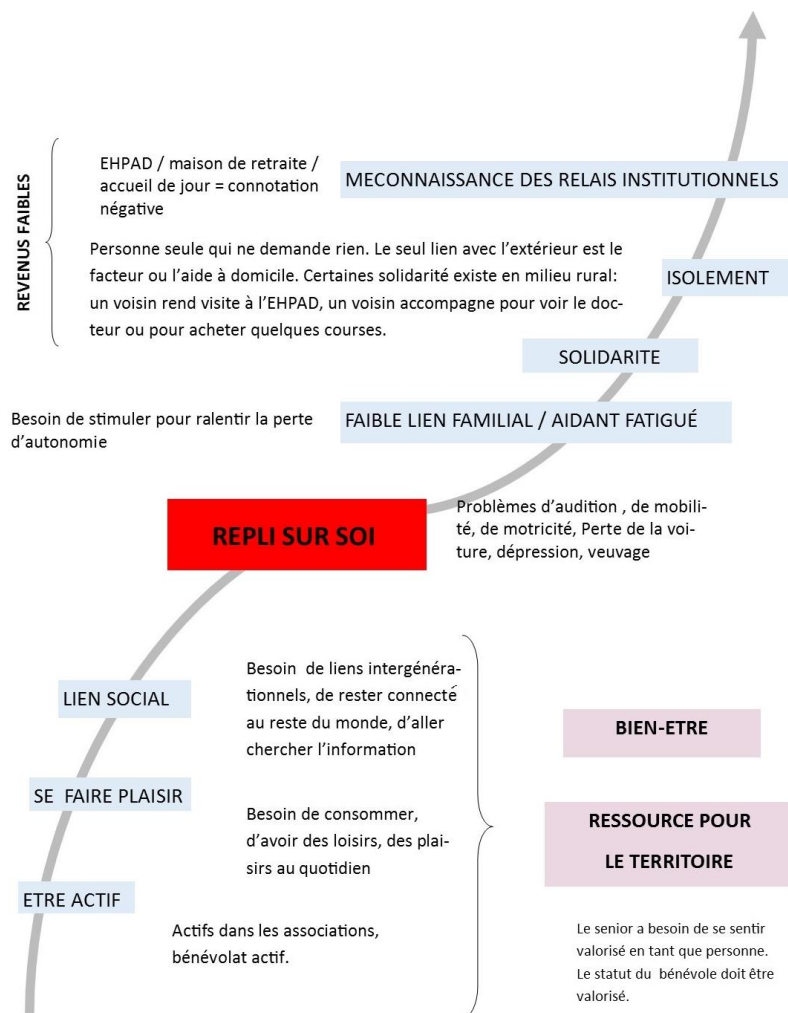
La CARSAT, la MSA considère une personne comme senior à partir de 55 ans. Néanmoins, une personne ne se considère comme senior qu'une fois l'arrêt de sa vie professionnelle terminée. L'arrêt de la vie professionnelle s'opère autour de 60-65 ans.

Il émerge des réflexions qu'il y a plusieurs types de seniors. Les seniors nés avant 1945 et ceux nés après 1945. Les seniors qui vivent en milieu urbain et les seniors qui vivent en milieu rural. Sur notre territoire, les « jeunes » seniors sont pour certains des charentais qui reviennent à leurs origines. La retraite est aujourd'hui vécue différemment. Les seniors ne souhaitent plus se réunir uniquement entre eux dans des clubs d'ânés mais de participer à la vie collective dans des associations culturelles, sportives, sociales... La notion de lien social est très importante dans le quotidien des seniors.

Éric VAN MALDEREN explique 80% des seniors sont en bonne santé. Le message préventif doit donc être adapté dans un contexte festif, convivial et de lien social.

Delphine VAILLANT soulève le fait que la rigidité du cadre administratif ne lui permet pas actuellement d'avoir un accueil de jour à Ruffec. Le territoire du Ruffécois dispose d'un seul accueil de jour de 6 places à Mansle.

Éric VAN MALDEREN souligne que le bénévolat des seniors est une ressource importante pour le secteur associatif mais aussi pour favoriser le lien intergénérationnel, le lien social, le bien-être qui permet de se maintenir en bonne santé. Néanmoins, le bénévole a besoin d'être formé et accompagné. Un travail autour du statut du bénévole est important. Il y a un besoin de valoriser le senior en tant que personne ressource.



2/ Conclusion du second atelier :

Au regard du parcours de vie des seniors dessiné par les réflexions des différents acteurs présents, deux titres de fiche-action ont été identifiés.

Deux propositions :

Fiche action : Anticiper, prévenir, identifier et accompagner la personne en perte d'autonomie dans sa globalité

Fiche action : Valorisation du senior en tant que personne ressource pour le territoire

Lors du prochain atelier, le groupe de travail travaillera directement sur les fiches actions. Des pilotes et des partenaires seront identifiés. Chaque fiche-action présentera de manière très simple des objectifs opérationnels à développer selon un calendrier déterminé.

3/ Calendrier :

**Mercredi 7 novembre 2014 de 11h à 12h30, 3^{ème} groupe de travail
(salle de Cours, derrière la Mairie, 1^{er} étage)**

NB : Tous les comptes rendus des groupes de travail sont disponibles sur le site Internet du Pays Ruffécois rubrique Santé – Contrat Local de Santé

<http://www.paysduruffecois.com/>

N'hésitez pas à faire part de vos remarques !